

JEAN GLAVANY

FRANÇOIS  
MITTERRAND

Conversations intimes



PERRIN

« Jean Glavany », et je dus me contenter d'appeler les signataires pour leur vanter les vertus de la magnanimité...

### Le Rwanda

Depuis sa disparition, c'est sans doute sur la question douloureuse du génocide rwandais que les attaques contre François Mitterrand ont été les plus virulentes.

Avant toute chose, qu'il me soit permis de préciser mon état d'esprit concernant ce dossier : le génocide au Rwanda en 1994 a été une épouvantable tragédie, personne ne peut et ne doit en douter. Celle-ci impose à tout observateur, commentateur ou analyste un regard fait de sagesse, d'humilité, de lucidité, bref, de hauteur de vue.

Dans ce devoir de responsabilité collective, il est normal qu'on puisse s'interroger sur la part d'implication de la France dans le génocide au Rwanda. Dans la mesure où elle est intervenue, et elle seule, mais qu'elle n'a pas pu empêcher le génocide, même si son armée en a limité l'ampleur plus que certains ne le disent, on ne peut pas se réfugier dans quelque déni que ce soit en affirmant péremptoirement que tout ce qu'elle a fait alors était pur et parfait. Non.

Simplement, j'affirme que le déchaînement de haine contre François Mitterrand sur ce sujet ces dernières années s'est traduit par une forme d'aveuglement qui

a empêché, de fait, qu'on se pose les bonnes questions sur l'action de la France.

Ces questions n'ont pas pu jusqu'ici être traitées parce qu'il fallait accuser, dénoncer, condamner, excommunier le président français de l'époque. J'ose d'ailleurs affirmer, pour ce dossier comme tous les autres, que la condamnation agressive est l'expression d'une fainéantise intellectuelle : accuser, dénoncer est plus simple que d'expliquer, douter, réfléchir. C'est un des maux les plus dommageables de l'époque contemporaine. Comment parler de la politique française au Rwanda par un tweet de quelques dizaines de signes ou un message sur TikTok ? C'est ainsi que des slogans comme « Responsabilité accablante de la France » ou « Mitterrand complice du génocide » restent gravés dans les mémoires.

Pour bien comprendre cette tragédie, rappelons la chronologie des faits.

– Début 1990 : 1<sup>re</sup> intervention de l'armée française dite « Noroît », à la demande du gouvernement rwandais, internationalement reconnu, de quelques centaines d'hommes pour protéger les ressortissants français et l'ambassade alors que les premières attaques contre le régime proviennent de l'étranger.

– Août 1993 : à l'initiative de la France, les accords d'Arusha sont signés entre les deux parties belligérantes. À la suite de ces accords, les soldats français quittent le Rwanda.

– Début avril 1994 : début des massacres, 2<sup>e</sup> intervention française, dite « Amaryllis », pour évacuer la communauté française.

– Juin 1994 : 3<sup>e</sup> intervention française sur mandat de l'ONU, dite « Turquoise », pour mettre fin au génocide.

Pourquoi évoquer cette chronologie des faits ? Tout simplement pour rappeler qu'il n'y eut pas une intervention française mais trois, de natures différentes, avec des missions différentes, et qu'entre ces missions il n'y avait pas de présence militaire française. Et éviter, par exemple, les accusations contre les militaires français à des époques... où ils n'étaient pas présents !

Cette polémique qui couvait depuis plusieurs années avec les articles de certains journalistes (dans des journaux qui se disent historiquement de gauche ou de centre gauche...) et de certains intellectuels de la même obédience (Raphaël Glucksmann n'est-il pas allé jusqu'à qualifier la politique de Mitterrand d'« abjecte » [!], l'accusant d'être « complice du génocide<sup>4</sup> » ?), a connu son apogée en 2023-2024 avec la commémoration du 30<sup>e</sup> anniversaire du génocide et le voyage présidentiel au Rwanda. En préparation de cet événement, Emmanuel Macron a décidé de créer une commission chargée d'éclairer la responsabilité de la France dans ce terrible épisode, commission dont il a confié la présidence à Vincent Duclert.

---

4. *Huffington Post*, 15 mai 2019.

Ce faisant, le chef de l'exécutif commettait quatre graves erreurs :

— La première fut de lier les travaux de cette commission à son calendrier politique : il fallait préparer son voyage et son discours à Kigali prévus pour le 25<sup>e</sup> anniversaire du génocide, en 2019. Or les travaux des historiens sont peu compatibles avec la commande politique, car tous les biais que celle-ci entraîne aboutissent peu ou prou à l'élaboration d'une « histoire officielle à des fins diplomatiques » qui n'a pas grand-chose à voir avec la rigueur académique. Cette occasion ne put que confirmer cette règle, les liens permanents entretenus par le conseiller Afrique du président de la République avec le président de la commission pendant les travaux de celle-ci en étant la preuve la plus évidente. Pis, la conclusion des travaux de la commission était fixée à l'avance : dans le cadre d'une politique mémorielle – discutable ô combien – engagée par le Président dans plus d'un pays d'Afrique, il fallait aboutir coûte que coûte aux termes précis de « responsabilités lourdes et écrasantes » de la France, reprenant ainsi ce qu'on pourrait appeler la « théorie Sarkozy-Kouchner » vieille d'une dizaine d'années, qui fut un vrai virage de la position de la France et porte, de ce fait, une lourde responsabilité devant l'histoire. Malheureusement, le contenu du rapport (de plus de mille pages et plutôt honnête, il faut le reconnaître) ne démontrant pas du tout celles-ci – ce qui prouve une fois de plus la fainéantise de bien des

observateurs patentés et des commentateurs professionnels qui ne lisent que les conclusions des rapports et qui se retrouveraient piégés s'ils prenaient le temps de lire le rapport dans son intégralité –, il fallut en tordre les conclusions. Celles-ci ne furent donc point débattues et on sait qu'un membre de la commission préféra démissionner plutôt que de cautionner cette supercherie.

– Deuxième erreur grave : le choix de cette personnalité avait quelque chose de suspect. Bien sûr, M. Duclert est un historien de réputation honorable par ses travaux sur le génocide arménien – ce qui lui donnait une compétence théorique en matière de génocide – ou bien sur l'affaire Dreyfus. Mais pourquoi confier cette responsabilité d'élaborer une théorie, et donc un jugement, sur l'action d'un ancien président à un homme qui a toujours combattu celui-ci et, en particulier, dans un ouvrage paru en 2009 (*La Gauche devant l'histoire : à la reconquête d'une conscience politique*), a développé avec une sévérité frisant l'acharnement cette thèse classique chez une partie de la deuxième gauche de la compromission « par essence » dès que l'on exerce le pouvoir. Ce même Duclert a récidivé dans un livre récent et infiniment plus hagiographique<sup>5</sup> consacré à Michel Rocard et l'Afrique, allant encore plus loin (plus bas ?) dans l'expression de sa haine à l'égard

---

5. Vincent Duclert, *Rocard. Une biographie internationale*, Passés composés, 2025.

de l'ancien président par une mise en cause odieuse de son fils Jean-Christophe. Plus récemment, lors du débat sur la loi portant élévation du capitaine Dreyfus au grade de général, alors que ces débats rappelaient que tous les anciens présidents de la République avaient refusé d'ériger une statue à Dreyfus à l'École militaire, où il fut dégradé, son acharnement contre Mitterrand s'est prolongé. Reprenant une citation de ce dernier sur le sujet – « il faut donner aux militaires un exemple, pas un remords » (cette phrase posait bien la problématique à laquelle est confrontée l'armée française, dont il ne faut jamais oublier que tout président est le chef) –, Duclert y alla de son coup de griffe pavlovien : « Si, Monsieur Mitterrand. Le capitaine Dreyfus fut un soldat exemplaire. » Comme s'il avait dit le contraire ! Et comme si de Gaulle ou Chirac, par exemple, n'avaient pas agi de même...

Confier ce travail à une telle personnalité en dit long soit sur l'amateurisme du pouvoir présidentiel actuel, soit sur une stratégie peu louable. Celle qui consiste à accabler son lointain prédécesseur pour se donner je ne sais quel beau rôle...

– La troisième grave erreur du Président tient à la lettre de mission confiée à la « commission Duclert ». Elle lui demandait notamment de consulter les archives françaises (et seulement françaises !), ainsi que d'analyser le rôle et l'engagement de la France (et seulement de la France !). Il fallait donc avoir, sur cette épouvantable tragédie, un regard exclusivement franco-français. Et comme l'ont très bien dit

mise en cause odieuse  
us récemment, lors du  
du capitaine Dreyfus  
es débats rappelaient  
s de la République  
à Dreyfus à l'École  
charnement contre  
ant une citation de  
nner aux militaires  
ette phrase posait  
t confrontée l'ar-  
oublier que tout  
illa de son coup  
Mitterrand. Le  
laire. » Comme  
i de Gaulle ou  
de même...  
nnalité en dit  
r présidentiel  
ole. Celle qui  
sseur pour se  
  
ent tient à la  
n Duclert ».  
nsulter les  
ses !), ainsi  
 la France  
onc avoir,  
d exclusi-  
es bien dit

de nombreux observateurs comme Didier Jean<sup>6</sup>, si on ne cherche que la responsabilité de la France, on ne trouve... que la responsabilité de la France !

Or si l'on fait preuve d'un minimum d'honnêteté intellectuelle et que l'on évalue le rôle des autres protagonistes, celui de la communauté internationale, de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), de la Belgique (ex-puissance coloniale au Rwanda à l'héritage désastreux), des États-Unis (qui entretenaient des liens militaires très étroits avec les insurgés), de l'Ouganda (dont le président Museveni avait fait de Kagame le chef de ses services de renseignements)...., on relativise considérablement la responsabilité de l'Hexagone. Et si, au-delà des archives françaises, on étudie les écrits sur le génocide publiés en Europe, en Afrique, aux États-Unis ou au Canada, on s'aperçoit vite qu'aucun ne met en cause la responsabilité de la France. Aucun !

J'ajoute que cette lettre de mission bridait d'une façon dommageable les travaux de la commission. Je pense à ce qui paraît indispensable à bien des chercheurs que j'ai consultés : la nécessaire confrontation des archives avec des acteurs du sujet étudié. On imagine assez bien l'utilité qu'il y eût eu à interroger les militaires qui ont rempli les missions de l'armée française lors des trois interventions évoquées plus

6. Dans *Marianne* : Didier Jean, « Le rapport Duclert est partiel et quelquefois partial, sinon biaisé et manipulateur », ou bien dans son livre *Rwanda (6 avril 1994-19 juillet 1994). La guerre, le génocide et la responsabilité de la France. Une réponse au rapport de la commission Duclert* (Lavauzelle, 2023).

haut ; ou bien Alain Juppé, qui eût pu nous éclairer sur les causes du retard de la troisième et dernière intervention, confronté qu'il fut, à l'ONU, au blocage américain ; ou bien encore Hubert Védrine. Ce dernier fut non seulement au cœur du processus de décision comme secrétaire général de l'Élysée, mais, plus tard, comme ministre des Affaires étrangères – il a rencontré par deux fois (en 2000 et 2001) le président Kagame, qui jamais ne mit en cause l'attitude de la France.

– La quatrième grave erreur du président Macron est la conséquence presque logique des trois précédentes : recevant le rapport de M. Duclert, il s'aperçoit ou, pour être plus précis, « certains de ses collaborateurs » s'aperçoivent que les conclusions du rapport, et notamment la fameuse phrase sur « les responsabilités lourdes et accablantes de la France »,... ne sont pas du tout démontrées dans le rapport ! Vif débat à l'Élysée, que le Président tâchera d'évacuer avec un « en même temps » du plus bel acabit : à Kigali, il évoquera « les responsabilités lourdes et accablantes de la France », satisfaisant les uns, mais ajoutera : « Dans un engrenage qui devait aboutir au pire alors même qu'elle voulait l'éviter », pour satisfaire les autres.

Quand on ne tranche pas un débat, on s'enfonce dans l'erreur,

« *Les massacres peuvent recommencer à tout moment* »

Au moment du génocide, je n'étais plus à l'Élysée, que j'avais quitté en 1988. J'eus cependant l'occasion d'avoir avec le Président deux échanges relatifs au Rwanda ; l'un en 1993, l'autre en 1994.

Dans les premiers jours du mois d'août 1993, dans les Landes, le président français, déjeunant chez moi avec quelques amis dont le couple Emmanuelli<sup>7</sup>, s'était mis, de son propre chef, à nous faire un très long exposé sur la situation au Rwanda. Nous nous regardions étonnés, d'abord par le choix du sujet de notre échange et, ensuite, par la précision de son développement. Il démontra une maîtrise admirable de l'histoire du conflit entre Hutus et Tutsis, remontant à des décennies en arrière, s'arrêtant sur la

---

7. J'ai scrupule à évoquer la personnalité d'Henri Emmanuelli en quelques lignes alors que sa carrière politique a été si riche : plusieurs fois membre des gouvernements entre 1981 et 1986, il fut aussi président de l'Assemblée nationale et premier secrétaire du Parti socialiste. Il fut aussi très injustement condamné – injustement car dès qualités de trésorier du PS et, donc, au nom d'une responsabilité collective très discutable alors qu'aucun enrichissement personnel ne lui était reproché. Mais s'il est souvent cité dans ces pages, c'est à la fois comme fidèle de premier rang de François Mitterrand et comme président du conseil général des Landes – dont le bilan fut, j'ose le dire, exceptionnel tant en termes de rigueur qu'au titre d'une vision moderne et innovante. Avec sa femme Antonia, Nita pour les proches, ils ont participé à la plupart des déjeuners avec François Mitterrand évoqués dans ces pages, déjeuners qui, régulièrement, se tenaient chez eux, à Laurède, en Chalosse. Henri est décédé en 2017, mais je garde avec Nita et ses enfants, Antoine et Laëtitia, des liens d'une grande fidélité affective.

définition du mot « ethnies » (nous apprîmes à l'occasion qu'une troisième ethnies, les Twas, existait dans ce pays), évoquant le mandat reçu par la Belgique de la part de la Société des Nations depuis 1924, devenu tutelle en 1946, les défaillances du pays mandataire dans l'accomplissement de sa mission, les difficultés à faire coexister décolonisation et démocratisation, l'apparition des premières rivalités entre Hutus, plus nombreux, et Tutsis, mieux formés et animateurs de « contre-élites », ainsi que les premiers massacres des Tutsis par les Hutus en 1959 et 1960.

Il nous raconta ensuite comment, à la suite de son discours du sommet franco-africain de La Baule de 1990 lors duquel il avait subordonné l'aide française à la démocratisation, le président Habyarimana avait pris l'initiative de créer une commission nationale de synthèse chargée de proposer un renouveau politique qui devait aboutir à une charte pour le multipartisme et une nouvelle Constitution. Hélas, un groupe armé venu d'Ouganda et essentiellement constitué de réfugiés tutsis avait déclaré la guerre entre-temps en octobre 1990, entraînant une réaction violente de la majorité hutue.

Nous écutions, bouche bée, François Mitterrand nous faire cette leçon d'histoire rwandaise et, surtout, nous dire sa très grande inquiétude quant aux risques que cette violence si ancienne et si dévastatrice ne reprenne. Nous sommes en 1993, je le rappelle. L'année est importante : elle se situe un an avant le génocide, mais après la première intervention française de 1990 et à la fin du processus

politique que celle-ci avait permis d'initier, et qui avait débouché sur les accords d'Arusha. C'est pourquoi, au bout de cette longue démonstration, alors que je l'interrogeais sur la raison de cet exposé, François Mitterrand me répondit : « Parce qu'aujourd'hui sont signés les accords d'Arusha sur lesquels nous nous sommes engagés avec la conviction que seule une solution politique pouvait mettre un terme à ce conflit. Ces accords prévoient un vrai partage du pouvoir politique, et même des responsabilités militaires au sein de l'armée rwandaise, entre Hutus et Tutsis. » Connaisseur de l'Afrique et politique expérimenté, il savait la fragilité des choses. Il ajouta, pour conclure : « Si ces accords ne sont pas respectés, les massacres peuvent recommencer à tout moment. »

Ce souvenir, très précis dans ma mémoire, montre assez bien, je crois, que tout ce qui est raconté sur lui par ces procureurs, d'une part sur sa méconnaissance de l'Afrique et de son histoire et, d'autre part, sur son engagement aveugle pour une seule partie, n'a rien à voir avec la vérité. Il prouve aussi que cette idée selon laquelle il savait qu'un génocide se préparait est un abus choquant de la pensée : il mesurait parfaitement les risques d'une reprise des massacres, mais n'imaginait aucunement ce qui allait se produire.

## *Un accord signé par... Giscard !*

Le deuxième moment que j'ai vécu avec François Mitterrand à propos du Rwanda se situe moins d'un an plus tard, en 1994.

J'ai raconté plus haut dans quelles conditions j'eus la chance d'être invité à l'accompagner pour son voyage officiel en Afrique du Sud en juillet 1994, le premier voyage officiel d'un chef d'État dans le pays après l'élection de Nelson Mandela, trois mois auparavant. Ce fut ma première rencontre avec le grand leader de l'Afrique du Sud (j'eus le privilège ensuite de le rencontrer quatre autres fois). Elle eut lieu sur le tarmac de l'aéroport du Cap, où Mandela accueillit François Mitterrand. Celui-ci lui présente la délégation qui l'accompagne ; quand arrive mon tour, le président français raconte – brièvement – que j'ai participé comme observateur aux premières élections libres. Et Mandela, me serrant chaleureusement la main, m'adresse un « *Thank you so much for what you did for South Africa* ».

À la fin de ce voyage, les deux chefs d'État tinrent une conférence de presse conjointe. C'était au Cap, le 5 juillet 1994, et il me semble me souvenir que cela s'est passé dans une salle du Parlement. J'insiste sur la date et son contexte : nous sommes à peu près à la fin du génocide. En tant qu'ancien de la Présidence, gardant encore quelques complices dans les services de sécurité et du protocole, j'arrive à me glisser en coulisses. Je ne veux rien rater de ce moment qui

met en scène deux hommes qui, à des titres divers, ont tant marqué ma vie politique. Je les écoute religieusement. Très vite les questions viennent sur le Rwanda.

Que retenir de l'intervention de François Mitterrand ?

D'abord que la France n'était pas, dans cette affaire, défenseur d'un camp contre l'autre : « Nous ne sommes pas partie prenante, nous Français. Nous n'avons pas à choisir un camp, nous avons simplement à choisir la défense de ceux qui souffrent, qui ont souffert – pour certains c'est beaucoup trop tard, pour d'autres, c'est encore possible – d'un véritable génocide. C'est le mot qui a été employé, en particulier à Genève. »

Plus loin, il insiste sur l'isolement de la France pour empêcher ce génocide : « Nous avons été quasiment les seuls – pas tout à fait – à tenter de mettre un terme à ce génocide par une action qui est humanitaire et qui doit le rester. Cette action consiste à protéger les populations, quelles qu'elles soient, contre les effets de la guerre et surtout de la vengeance entre ethnies. Les forces françaises ont déjà sauvegardé des milliers de vies humaines, sauvé beaucoup d'enfants, et souhaitent pouvoir continuer. »

Puis il apporte une précision qui n'est pas sans importance : « Des militaires français sont au Rwanda depuis l'accord qui date de 1975, un accord d'assistance militaire, signé par le gouvernement de l'époque avec le gouvernement rwandais. Il comporte un devoir de formation et d'organisation des

forces rwandaises. Ce n'était pas, à ce moment-là, une période de guerre civile. Le même accord prévoit que les soldats français ne se mêleront, si cela devait se produire, ni à un conflit interne entre ethnies ou tout simplement pour la conquête du pouvoir, ni à un conflit extérieur. Ce n'est pas un accord de coopération militaire et d'assistance. »

Pourquoi insister sur ce point ? Parce qu'aucun des accusateurs de la France et de François Mitterrand, surtout, ne dit que le fondement juridique de l'intervention de la France est un accord signé par... Giscard !

Puis, plus loin : « J'ai employé moi-même le mot de génocide : cela veut dire qu'on a tué n'importe qui, n'importe comment, de la façon la plus barbare et selon, semble-t-il, un plan préconçu. »

Lors de cette conférence de presse conjointe, le président Mandela s'est très peu exprimé sur le Rwanda, se contentant de dire : « Le principe général est le suivant : tout pays étranger qui intervient dans une situation de conflit afin de sauver des vies humaines doit être soutenu. »

Qui peut imaginer une seconde que cet homme ait pu accueillir si chaleureusement, et pour la première visite d'un homme d'État en Afrique du Sud après la révolution pacifique du printemps 1994, un quelconque « complice du génocide » ?

« Tous ces gens qui vous disent qu'ils ne sont ni de droite ni de gauche, vous verrez, Glavany, à l'usage, ça se vérifie systématiquement : ils ne sont ni de gauche... ni de gauche ! »

Trente ans après la disparition de François Mitterrand, Jean Glavany éclaire de façon inédite la vie d'un homme qui fut, et se trouve encore être, intimement lié à la sienne.

De leur rencontre en 1979, dans l'anonymat de la section PS d'Issy-les-Moulineaux, jusqu'aux derniers jours du premier président socialiste de la V<sup>e</sup> République, il fut l'un de ses plus proches compagnons de route. Chef de cabinet à l'Élysée dès mai 1981, puis secrétaire d'État et député, il a traversé les deux septennats au cœur du pouvoir, témoin privilégié de l'homme d'État comme de l'homme secret. De ce poste avancé, il raconte le tumulte de la grande Histoire : l'arrivée au pouvoir, le tournant de la rigueur, les cohabitations, les relations parfois orageuses avec Rocard, Attali ou Chirac, mais aussi les sujets de polémiques partisanes – Vichy, le *Rainbow Warrior*, le Rwanda.

**Conversations, confidences, silences** : ce livre restitue la complexité d'un Mitterrand pudique, cultivé, fidèle, affrontant la maladie jusqu'à la fin.

*Membre des gouvernements Bérégovoy (1992-1993) et Jospin (1998-2002) et député (1993-2017), chef de cabinet de François Mitterrand de 1981 à 1988, Jean Glavany préside depuis 2022 l'Institut François-Mitterrand.*

978-2-262-11288-2



9 782262 112882

22 €

Prix France TTC

Jean Glavany aux côtés de François Mitterrand avec la chienne Baltique, en 1987.  
© Collection personnelle de l'auteur.